

CONSEIL MUNICIPAL

14 avril 2017

- approbation des comptes de gestion et administratif 2016

Les comptes sont approuvés à l'unanimité pour le budget Communal et celui du CCAS.

- affectation des résultats

Suite à l'approbation du Compte Administratif 2016 du Budget Communal, il a été décidé d'affecter en totalité l'excédent de fonctionnement 2016 de 40 893,71 € en réserves en investissement du Budget Primitif 2017.

Quant à l'excédent 2016 du Compte Administratif 2016 du CCAS qui s'élève à 1 354, 95 € il a été décidé de l'affecter en report de fonctionnement au Budget Primitif 2017.

- vote des taux 2017

Taxe d'habitation 6 %

Taxe foncière bâtie 7,25 %

Taxe foncière non bâtie 52,80 %

- Vote des budgets primitifs 2017

Le budget primitif en section de fonctionnement s'équilibre à 107 398 €

Le budget primitif en investissement s'équilibre à 162 105,29 €

Budget du CCAS

Il s'équilibre à 3 271,61€

Vote des subventions aux associations

ADMR : 130 €

Anciens combattants : 75 €

Prix de la résistance : 35 €

Croix rouge : 200 €

Donneurs de sang : 100 €

Société de chasse : 100 €

Ecole de Charrées : 30 € par enfant participant au voyage, soit un total de 270 €.

- divers

- Nom des rues : le conseil municipal finit le choix des noms des rues.

La prochaine étape est l'envoi de ces noms à la Poste qui fera intervenir un "facteur qualité" afin de valider ces propositions.

- La municipalité a vendu un terrain communal d'une superficie d'environ 20 m² devant la propriété de M. et Mme. Legat, ainsi que quelques mètres carrés à Mme Schmitt.

Une nouvelle demande provient de M. Barriol à Crespinhac pour deux parcelles d'un total

d'environ 160 m². Le conseil municipal accepte à l'unanimité.

- communauté de communes : chaque commission s'est réunie deux fois pour travailler sur le projet de territoire.

- élections présidentielles : cette année, le bureau de vote sera ouvert de 8 heures à 19 heures, les 23 avril et 7 mai.

- travaux à prévoir : le presbytère. Cette année va nous permettre de réfléchir à ce que nous pourrions faire dans ces locaux qui ont grand besoin de travaux.